

# ZONES HUMIDES

## Infos

Revue gratuite à destination des usagers et des spécialistes des zones humides.

Chaque numéro comporte un dossier thématique et des actualités consacrés aux zones humides, milieux utiles, très riches mais très menacés.

N° 77

Sommaire :  
Dossier :

## ZONES HUMIDES

### Infos

*Pour un 3<sup>e</sup> Plan d'action en faveur des zones humides!*

2. Un indispensable plan  
4. Bilan & perspectives  
7. Cohérence & coordination  
10. Recherche & communication  
12. Ramsar France  
13. Vie de la revue  
15. Publications  
16. Agenda

Publication du groupe d'experts « Zones humides »

Participe à la communication de



Édition  
Société nationale de protection de la nature  
9, rue Cels, 75014 Paris  
Tél. : +33 (0) 1 43 20 15 39  
ISSN 1165-452X

**VINGT ANS APRÈS** le rapport Bernard – véritable Big Bang de la prise de conscience de la valeur et du souci du devenir des zones humides – où en est-on ?

**Des succès ont été enregistrés :**

- Un plan gouvernemental d'action du 22 mars 1995 : programme national de recherche, pour combler une partie du déficit de connaissances sur les zones humides, observatoire des zones humides qui a traversé quelques turbulences, création des Pôles-relais pour démultiplier les actions au plus près des acteurs de terrain, opérations d'information et de formation.
- D'ordre législatif (loi sur le développement des territoires ruraux, trame verte et bleue) ou réglementaires (prise en compte dans les SDAGE et les SAGE, par exemple).
- Plan d'action triennal du 1<sup>er</sup> février 2004 dans la suite du Grenelle de l'environnement.
- Création, en 2004 de l'association Ramsar France pour un nouveau dynamisme des zones labellisées.

**Des diffi cultés, déjà énoncées il y a 20 ans, subsistent :**

- Absence de gouvernance interministérielle, donc, pas de véritable cohérence des politiques publiques.
- Même si la situation des « zones humides remarquables » s'est plus ou moins stabilisée, l'abandon, voire la destruction de leurs zones riveraines et des « zones humides ordinaires », largement les plus nombreuses, continue.
- Politique agricole tributaire de la Politique agricole commune qui se décide au niveau européen et relève exclusivement du ministère de l'agriculture.
- Mesures agri-environnementales à impact restreint par leur pérennité insuffisante (cinq ans), leur niveau financier souvent trop faible et la difficulté à coordonner des financements multiples.
- Efforts assez vains pour inscrire les zones humides parmi les espaces à préserver des documents d'urbanisme (schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme).

**C'est une loi d'orientation qu'il convient d'élaborer pour franchir une nouvelle étape :**

- Mettre en œuvre une politique ambitieuse en faveur des zones humides sur le long terme (les résultats des actions exigent la durée) qui implique l'ensemble des acteurs (État et ses établissements publics, collectivités, associations...) avec un groupe national de concertation et d'échange qui contribue à la définition de la politique et à son suivi.
- Assurer la coordination, si possible interministérielle, de tous les acteurs pour assurer la convergence des politiques sectorielles.
- Renforcer les actions d'information sur les services rendus pour permettre une meilleure concertation sur les projets à engager, avec l'appui des structures qui gèrent les territoires et le concours des Pôles-relais zones humides.
- Appuyer les projets de territoire, avec le concours des Pôles-relais, pour susciter des maîtres d'ouvrage et leur fournir les appuis techniques et financiers dont ils ont besoin, surtout dans le cas des petites « zones humides ordinaires ».
- Aider les agriculteurs qui veulent s'engager dans cette politique : création d'une indemnité compensatoire d'handicaps naturels en zone humide, simplification des procédures et de la réglementation, en développant la concertation et le partenariat.
- Faire progresser la possibilité de rémunérer les services rendus par les zones humides.

Paul Baron  
Coordonnateur du 1<sup>er</sup> Plan national d'action pour les zones humides, Groupe « Zones humides »

Revue réalisée par le groupe d'experts « Zones humides ». Elle sert aussi d'organe de communication à l'association Ramsar France.

Pour vous abonner à la version électronique ou imprimée, rendez-vous sur le site [www.snppn.com](http://www.snppn.com)